

vivre Ensemble

Bulletin municipal d'informations de Saint-Augustin-des-Bois

N° 10 – septembre 2016

Infos

✉ Mairie

☎ 02.41.77.04.49

✉ contact@saint-augustin-des-bois.fr

<http://www.saint-augustin-des-bois.fr>

Le maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous

🕒 Horaires d'ouverture

De 9h à 12h du lundi au vendredi

Samedis **3 et 17 septembre** 2016 de 9h à 12h

En dehors de ces horaires vous pouvez prendre rendez-vous

Permanence téléphonique de 14h à 17h du lundi au vendredi

📖 Bibliothèque

Maison commune de loisirs

Place du Cèdre, rez-de-chaussée

Tarif annuel : 8 € par foyer

🕒 Horaires d'ouverture

De 16h30 à 18h le mercredi

De 10h30 à 12h le 1^{er} mercredi de chaque mois

De 18h à 19h le jeudi

De 10h30 à 12h le samedi

☎ Numéros utiles

Urgences 112 - Samu 15 - Gendarmerie 17 - Pompiers 18

Médecin de garde 02.41.33.16.33 - Pharmacie de garde : 32.37

facebook

Suivez notre commune sur Facebook www.facebook.com/saintaugustindesbois49/

L'édito

Mesdames, Messieurs, chères Augustinoises et chers Augustinois,

Revenir à un approvisionnement local pour la cantine, était l'un des engagements que nous avons pris auprès de vous. Cet engagement sera tenu dès la rentrée scolaire : Romain Chaveton, notre cuisinier, s'approvisionnera à l'épicerie de Saint Augustin et à la boucherie de St Germain. Progressivement, afin de ne pas déstabiliser l'organisation et de maîtriser les dépenses, seront introduits des produits en circuit court, de qualité et pour certains biologiques.

Notre choix est de soutenir le commerce de proximité car il est au cœur de la vie de notre village et rend un service irremplaçable, en particulier pour les plus âgés d'entre nous. Il va aussi en cette rentrée, changer de visage. Madame Sandrine Vieillard, dont vous découvrirez le portrait dans ce numéro, a repris le commerce. Marie-Ange Papillon nous quitte, et c'est l'occasion pour nous tous de la saluer et de la remercier pour son sourire et son accueil.

Notre choix est de rapprocher nos achats des producteurs locaux et de nos agriculteurs. La commune adhère ainsi au Réseau LOCAL Anjou qui regroupe des collectivités qui s'engagent sur un approvisionnement local. Ce choix est rationnel. Il est économique parce que le retour de la valeur ajoutée à nos agriculteurs et commerces locaux est indispensable en cette période très difficile, en particulier pour les éleveurs. Économique, il l'est aussi pour les collectivités car le montant des dépenses constatées pour les communes engagées n'augmentent pas : modification des menus, baisse du gaspillage sont autant d'effets bénéfiques constatés. Il est environnemental parce qu'en transportant moins, on consomme moins de carburant et on produit moins de gaz à effets de serre.

Notre choix est enfin de s'inscrire dans une politique éducative qui se déploiera petit à petit : savoir d'où provient ce que l'on mange, choisir la saisonnalité. Dès à présent, les menus respectent les règles de diététique obligatoire dans la restauration collective (fréquence de chaque type de plat et équilibre alimentaire).

Avec Christine Rochereau, adjointe à l'enfance et à la jeunesse, nous remercions les représentants des parents de deux écoles qui se mobilisent, les deux agriculteurs qui participent au comité de pilotage, Marie Ange Papillon, Romain Chaveton, notre cuisinier, et Julie Vaillant de la Chambre d'Agriculture qui nous accompagne sur ce projet. Remercions aussi le Conseil Départemental et l'Europe pour leur soutien financier.

À l'heure des bonnes résolutions de la rentrée, la commune a pris la sienne : celle du soutien du commerce et de nos producteurs locaux. Quelle sera la vôtre ?

Bonne lecture et bonne rentrée à toutes et tous !

Virginie Guichard

Compte-rendu sommaire des derniers conseils municipaux

Les comptes-rendus de séances des conseils municipaux sont disponibles sur le site internet de la mairie rubrique « Municipalité ».
Vous pouvez également vous adresser à l'accueil de la mairie.

Prochain conseil : jeudi 8 septembre, à 20h30, salle du conseil

Compte-rendu de la séance du 7 juillet :

- ⇒ Tarifs 2016/2017 – Services périscolaires : inchangés
- ⇒ Autorisation d'inscription d'enfants hors commune à l'école Albert Jacquard et aux services périscolaires. Le conseil a décidé de confirmer la possibilité d'inscrire des enfants hors commune à l'école pour les parents qui travaillent dans la commune. Dans ce cas, la commune ne demandera pas de prise en charge financière par la commune d'origine.
- ⇒ Convention avec l'ALSH le Bois Enchanté : le conseil municipal a approuvé la convention avec l'ALSH le Bois enchanté. A noter par ailleurs que dans le cadre de la communauté de communes actuelle, se discutent les modalités de partenariat sur l'enfance et la jeunesse avec nos voisins.
- ⇒ Attribution d'une subvention de 150 € à l'association de basket.
- ⇒ Fermeture d'une classe à l'école Albert Jacquard par la direction départementale de l'Education Nationale en raison du faible nombre d'enfants nés en 2013 inscrits à l'école. Une ré-ouverture de cette classe dès l'an prochain reste envisageable car il y a plus d'enfants nés en 2014 qu'en 2013.
- ⇒ Location des salles : quelques demandes sont parvenues pour pouvoir louer la salle du club house du foot. Après échange en conseil municipal, il a été décidé de ne pas accéder à cette demande. Le conseil a en effet estimé que la solution centre polyvalent était plus adaptée et que la priorité était à donner au club de foot.

Informations diverses

Démarche Zéro phyto

Le 22 juillet 2015, l'Assemblée Nationale adopte la loi de transition énergétique pour la croissance verte qui prévoit la mise en place de l'objectif zéro pesticide dans l'ensemble des espaces publics à compter du 1er janvier 2017 : interdiction de l'usage des produits phytosanitaires par l'État, les collectivités locales et les établissements publics pour l'entretien des espaces verts, promenades, forêts, et voiries. Ce changement, indispensable sur le plan environnemental, va changer le travail de nos agents techniques déjà très occupés par les nombreux espaces verts de la commune. A noter que les particuliers seront concernés dans deux ans par cette même interdiction.

Pierre Jarry, 3^{ème} au championnat de France de Saut d'obstacle Pro 2

Toutes nos félicitations à l'Augustinois Pierre Jarry qui s'est illustré au championnat de France d'équitation dans la discipline saut d'obstacles
<https://www.facebook.com/ecuriepierre.jarry>

La réunion de rentrée de la **bibliothèque** aura lieu le 22 septembre à la MCL à 20H30, de nouveaux bénévoles sont les bienvenus.

Bientôt 16 ans ! Pensez au recensement

Qui ? Tous les Français, filles et garçons de 16 ans

Pourquoi ? Pour vous inscrire en vue de permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté.

Comment ? A la mairie de votre domicile, munissez-vous de votre pièce d'identité et livret de famille.

Renseignements : centre du service national d'Angers 02 44 01 20 50 csn-angers.sec.fct@intradef.gouv.fr



Information travaux

- ❖ Le Conseil Départemental va réaliser des travaux de réfection de la chaussée au niveau du carrefour des routes de St Germain et de Bécon - St Georges. Selon les conditions climatiques ces travaux sont programmés pendant la semaine du 12 septembre et des déviations seront mises en place. **Ces travaux seront entièrement financés par le Conseil Départemental.**
- ❖ Comme prévu les arbres ont été abattus et dessouchés dans les enceintes de l'école Albert Jacquard et du centre polyvalent. Les travaux de préparation du terrain sont en cours, en prévision de la construction de la nouvelle clôture puis d'un futur engazonnement et d'une opération de plantation de nouveaux arbres. Nous remercions M. BEZIAUD, agriculteur, pour le prêt de son matériel afin d'effectuer les travaux d'évacuation des souches et d'arrosage de la zone.
- ❖ Suite à la chute de branches, des travaux d'élagage ont été effectués par les agents techniques sur les arbres qui bordent la place centrale du lotissement des Châtaigniers. Nous remercions Jean-Baptiste CHEVRIER (EARL Le Petit Bois) qui est venu spontanément avec son tracteur télescopique pour faciliter le travail d'élagage de ces arbres.
- ❖ Nous remercions, l'entreprise PREFAKIT qui a mis à la disposition de la commune le matériel et le personnel nécessaire pour effectuer le remplacement d'une ampoule d'un des projecteurs du stade de football, ainsi que l'entreprise MAHOT pour la réception et l'entreposage de matériaux destinés à nos services techniques.

Information patrimoine communal

Dégradations sur les biens communaux durant l'été : impacts sur les vitres du Centre Polyvalent, destructions des détecteurs automatiques pour l'éclairage public, bris de la vitre de la chapelle du bois et de la seule statue qui y avait été laissée... autant d'actes de malveillance qui ne font rien gagner à ceux qui les commettent mais coûtent au collectif.

Une plainte a été déposée à la gendarmerie. Selon les premiers éléments, il s'agit de jeunes, voire très jeunes.



Nous rappelons que les parents sont responsables des actes de leurs enfants mineurs.

Nous souhaitons aussi avec la future intercommunalité nous donner les moyens d'une politique jeunesse qui ait une portée éducative, culturelle et qui donne à nos jeunes des activités intéressantes pendant les vacances.

Centre de loisirs cet été à Saint Augustin

Cet été, le centre de loisirs du Bois Enchanté a ouvert une deuxième antenne au centre polyvalent du 7 au 29 juillet. Le centre a été fréquenté par 7 à 22 enfants de 4 à 11 ans (11,3 enfants par jour en moyenne) qui venaient de cinq communes différentes : Saint Augustin des Bois mais aussi Saint Martin du Fouilloux, Champocé sur Loire, Saint Germain des Prés et Villemoisain.

Les enfants étaient encadrés par 2 à 3 animateurs et il leur a été proposé, entre autre, diverses activités sportives ou manuelles, des grands jeux, de la pâtisserie et des sorties à l'extérieur (dont la piscine). <https://www.facebook.com/Le-Bois-Enchanté-862490423867120/>

Information activités 2016/2017 à Saint-Augustin-des-Bois

Familles Rurales Saint Augustin des Bois : Les activités sportives reprendront la semaine du 12 septembre.

Pour participer à ces activités, il faut être adhérent de l'association Familles Rurales (même hors commune sur présentation de la carte).

Le **coût de l'adhésion par famille et par année civile** est de **28,50 € pour l'année 2017** (à régler lors de l'inscription). Familles Rurales offre l'adhésion de septembre à décembre pour les familles nouvellement inscrites.

La carte Familles Rurales a d'autres avantages : adhésion à une association de défenses des consommateurs, réductions dans certains magasins, assurance sur les activités (voir le document qui sera distribué à l'inscription ou <http://www.famillesrurales.org>)

Renseignements :

02 41 77 08 76 ou 06 79 23 74 89 pour les activités sportives et la couture.
02 41 77 08 69 ou 02 41 77 92 79 pour l'art floral et les loisirs créatifs.
famillesrurales.staugustin@gmail.com

Réductions : - 5 € pour la 2^{ème} inscription dans une même famille, - 10 € pour la 3^{ème}, - 15 € pour la 4^{ème}, etc. Art floral et atelier chaises non concernés.

Possibilité de paiement en 3 fois : faire 3 chèques qui seront débités les 1^{er} octobre 2016, 1^{er} janvier 2017 et 1^{er} avril 2017.

Paiement par chèques vacances (ANCV) possible pour le montant de l'activité (hors adhésion).

Activité	Jour et horaire	Tarif (hors adhésion)
Baby gym (3-6 ans)	lundi 17h-18h	68 €
Zumba (ado-adultes)	lundi 19h15-20h15	96 €
Zumba (enfant 7-11ans)	mercredi 13h15-14h15	92 €
Fitness (ado-adultes)	lundi 20h15-21h15	78 €
Pilates (adultes)	lundi 18h-19h	88 €
	mercredi 20h30-21h30	88 €
Couture (15 séances)	mercredi 19h30-22h00	101 €
Gym douce (adultes)	lundi 16h- 17h	78 €
Yoga	le mardi de 20h00 à 21h00	Montant pas encore arrêté maximum 130€
Art floral	jeudi 14h-16h (toutes les 6 semaines environ)	entre 10 et 15€ par séance, fournitures comprises
Atelier restauration chaises (tissus) Nouveau	Lundi 14h-16h sous réserve d'inscriptions suffisantes	4€ par séance (apporter son matériel)

Saint Augustin Basket :

Venez rejoindre le club de basket de Saint-Augustin à la rentrée de septembre 2016. Les horaires pourront changer en début de championnat pour les entraînements jeunes. Deux entraînements découvertes auront lieu les mardi 7 et 13 septembre.

Pour plus de renseignements ou une inscription (par mail : saintaugustindesbois@basketball49.fr ou Séverine au 06.79.79.50.08.

Groupes	Jour et horaire	Prix licence
Baby 2012-2010	mardi 17h-17h45	35€
Mini poussin(es) 2009-2008	jour et horaire à définir	59€
Poussin(es) 2007-2006	mardi 17h45-19h	59€
Benjamines 2005-2004	mardi 19h-20h15	59€
Minimes f 2003-2002	mercredi 18h30-20h	59€
Juniors f 1999-1998-1997	vendredi 18h30-20h30	69€
Loisirs	mardi 20h15-22h	69€

FCBSA : Vous souhaitez jouer au foot ? Rejoignez le Football Club Bécon St-Augustin. Le club accueille tous les joueurs né(e)s à partir de 2011 jusqu'aux Séniors ou Loisirs... Contact : Benjamin GILLOT : 06 70 75 15 44 fcbsa@free.fr www.fcbsa.footeo.com

Information commerces

Après quelques semaines de fermeture, le Vivéco rouvrira ses portes le **vendredi 2 septembre 2016 à 8h30**.

Madame Sandrine Vieillard a repris la suite de Marie-Ange Papillon durant le mois d'août.

Maman de 3 grandes filles, elle vient de Normandie et s'est récemment installée dans la commune.

Etant fille d'artisan et issue d'une famille de commerçants, après quelques années employée dans une cidrerie, elle a tout naturellement voulu avoir sa propre affaire.

Madame Sandrine Vieillard vous accueillera en vous proposant des horaires élargis, notamment le **dimanche soir** :

- ↪ Du mardi au samedi de 8h30 à 12h45 et de 15h30 à 19h30,
- ↪ Le dimanche de 8h30 à 12h30 et **de 17h00 à 19h30**
- ↪ Fermeture hebdomadaire le lundi

Les services proposés sont identiques et les fournisseurs sont les mêmes qu'auparavant.

Vivéco - St Augustin des Bois - 02.41.77.05.77

Sur votre agenda

À Saint Augustin

Les matinées rencontres du Relais d'assistantes maternelles (Ram) proposent des animations gratuites pour les moins de 3 ans accompagnés de leurs assistantes maternelles ou de leurs parents.

Mardi 6 septembre de 9h30 à 11h30 : jeux libres-retrouvailles

Réunion gratuite d'information et de soutien à l'allaitement maternel, organisée par **La Leche League**, le samedi **10 septembre** de 10h à 12h à la Maison Commune de Loisirs. Un petit déjeuner partagé est prévu avant la réunion à partir de 9h30.

Renseignements : Sophie Prudhomme au 09.54.65.49.89 ou prudhommesophie@outlook.fr

Vie paroissiale

Messe le samedi **10 septembre** à 18h30, église de Saint-Augustin-des-Bois.

L'association Familles Rurales de Saint-Augustin-des-Bois et **l'A.P.E de l'école Albert Jacquard** proposent, le **6 octobre 2016** à 20 heures à la salle polyvalente, une conférence présentée par Agnès Dutheil ayant pour thème : **"Pourquoi et comment écouter nos enfants ?"**.

Réunion de rentrée de la bibliothèque le 22 septembre à la MCL à 20h30, nouveaux bénévoles bienvenus.

L'association Familles Rurales de Saint-Augustin-des-Bois vous propose un "voyage" en car pour aller voir le **spectacle du Puy du Fou "Mystère de Noël"** le samedi **3 décembre 2016**.

Départ de St Augustin à 13h30 et retour à 21h00.

Le spectacle commence à 17h30 et dure 1h20 (2h de temps libre sur le site avant le spectacle).

Tarif : Adulte : adhérent 42€, non adhérent 45€.

Enfant : adhérent 34,50€, non adhérent 35€ (5 à 13 ans)

Inscriptions : Auprès de Brigitte Moricet, par mail brigi.mo@wanadoo.fr ou par sms/tel au 06.79.23.74.89.

Ouvertes à tous les adhérents à partir de 5 ans sur photocopie de la carte Familles Rurales.

Toute inscription sera validée par ordre d'arrivée avec le règlement joint (possibilité de faire 3 chèques encaissés en Novembre/Décembre/Janvier).

Le nombre des places étant limité à 53, il est recommandé de réserver le plus tôt possible (avant **fin septembre**).

Près de chez nous

Paroisse Saint Perre en Val de Loire : Eveil à la foi / catéchèse

Inscriptions **vendredi 9 septembre** de 17h à 18h30 et le **samedi 10 septembre** de 9h30 à 12h au centre St Joseph – 2 rue de l'abbaye à Saint Georges sur Loire.

Renseignements : Claudine JOUY au 06.75.32.02.22 ou cjouy@diocese49.org

L'échappée belle lance sa saison le samedi **10 septembre** à partir de 15h à la Carrée Ardoisière à La Pouéze (Erdre en Anjou).

5 spectacles, des animations tout l'après-midi, un apéritif convivial offert et un pique-nique.

Entrée à prix libre.

Infos/réservations : <http://www.lechappeebelle.org/> ou 02.41.39.14.84

48^{ème} Foire exposition, les 10 et 11 septembre à St Georges sur Loire : commerçants, artisans, comice agricole, garagistes, associations... Animation le dimanche : démonstration de moto trial, animation de musique celtique avec AISLINN, modélisme bateaux sur le plan d'eau.

L'Echappée Belle propose « Fermes en scène », avec la compagnie COSNET le vendredi **16 septembre 2016** à 18h à la ferme de la Confordière de Bécon-les-Granits.

Infos/Réservations : 02.41.39.14.84

Concert de "Some Swing Else" (jazz / swing manouche) samedi **17 septembre 2016** à 18h30 au Cabaret Ben'Aise !

Le Cabaret Ben'Aise est situé à la ferme du Petit Faiteau à Saint-Georges-sur-Loire (direction Segré). Tarif : 6€

Samedi 17 et dimanche 18 Septembre 2016 : Journées du patrimoine

- Le château de Serrant à St Georges sur Loire vous ouvre ses portes pour vous faire découvrir son patrimoine.

Plus d'infos : <http://www.chateau-serrant.net/>

- Visites de l'Abbaye de St Georges sur Loire samedi 17 et dimanche 18 septembre de 10h30 à 17h30.

Visite commentée le dimanche 18 à 16h. Visites gratuites.

Pour diffuser vos informations dans le prochain bulletin, contactez-nous avant le **15 septembre** par mail à

communication@saint-augustin-des-bois.fr ou à l'accueil de la mairie.



Ne pas jeter sur la voie publique